

Le Port de Plaisance Flandre-Lys sur la Lys canalisée

La Base Nautique vous propose une multitudes activités sportives et loisirs (pédalo, canoë et kayak, stand-up paddle.....) dans un cadre naturel exceptionnel. Elle accueille les plaisanciers dans un lieu propice à la détente et idéal pour de belles balades en famille ou entre amis.



© ACH Photo

Code de balisage FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

Office de tourisme de la région de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00
4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Télécharger les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruay.fr
Facebook : Béthune Bruay Tourisme



Randofiche 21



© Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Les Sorcières Au départ de Saint-Floris



Distance : **14,5 km**



Durée : **3h30**



Balisage : **jaune**



Niveau : **Moyen**

La légende des sorcières de St Floris :

«Au XVII^e un procès de sorcellerie s'est déroulé à Merville. Brûlée en 1659 sur la place de la cité des Caous, Jeanne Fourmantel avait avoué, sous la torture, participer à des sabbats de sorcières au Cornet-Malo, un lieu-dit situé au hameau du Corbie qui appartenait à l'époque au territoire de Saint-Floris. On notera qu'aujourd'hui encore, les femmes de Saint-Floris se font appelées les « chorchelles ».



Descriptif du circuit :

🚩 Départ : Parking de l'école « La Fontaine » et de la Mairie

- 1 Prendre à gauche en direction de l'église, puis tourner à droite rue de la Lys. Au bout de cette voyette, bifurquer à gauche sur le chemin du Halage. Suivre celui-ci sur 800 m environ, puis au croisement, continuer tout droit rue du 8 mai (Saint-Venant).
 - 2 Poursuivre sur le circuit de l'Euro vélo n°5 à droite sur 500 m environ, puis virer à gauche dans le chemin herbeux rattrapant la rue d'Aire.
 - 3 Tourner à gauche, puis de nouveau à gauche pour rejoindre la rue du Moulin. Virer légèrement à gauche, prendre de suite à droite la voyette (chemin des écoliers), puis bifurquer à gauche. Continuer rue de Paris jusqu'à la Place du Général de Gaulle. Tourner à gauche rue Auguste Dubois, puis à droite chemin de Ceinture. Marcher dans cette rue pendant 300 m et virer à gauche jusqu'au rond-point. Traverser avec prudence et suivre la D 186.
 - 4 Quelques mètres plus loin, emprunter à droite la rue du Moulin jusqu'à la prochaine intersection. Tourner à droite rue des Amusoires et suivre ce chemin sur environ 2 km.
- Pour la variante courte, suivre le balisage jaune en direction de la rue de Saint-Floris (D 186), et tourner à gauche afin de rejoindre le point de départ. Pour la variante 10 km, tourner à droite et suivre le descriptif à partir du point n°7.*
- 5 Au croisement, prendre en face et suivre attentivement le balisage afin de rejoindre la rue de Robecq (D 69).
 - 6 Virer à gauche, continuer sur quelques mètres, puis bifurquer de nouveau à droite sur le chemin agricole. Poursuivre sur celui-ci pendant 1,5 km. Au bout de ce chemin, prendre à gauche et longer la Départementale avec prudence.
 - 7 Tourner à droite rue de la Motte Baudet, puis à gauche Voie Communale de la Lys. Longer celle-ci sur 1 km, puis virer à gauche dans la petite voyette (rue Gavrelle). Prendre à droite afin de regagner le point de Départ.